



IMMOBILIER | METIER DE L'IMMOBILIER

## Déontologie de la profession immobilière

**Répondre aux exigences de la loi ALUR et du décret du 21 février 2016 concernant l'obligation de formation des professionnels de l'immobilier**

**Durée :** 1/2 journée - 3,5 heures    **Déroulement :** Présentiel

### Objectifs :

- Appréhender la portée de ces nouvelles obligations et savoir adapter sa pratique professionnelle à ces dispositions.
- Justifier des compétences indispensables permettant le renouvellement de la carte professionnelle.

### Programme :

- 1- Champ d'application : Loi ALUR et décret n° 2015-1090 du 28 août 2015
- 2- Respect des lois et règlements :
  - Les 12 articles du code de Déontologie expliqués et mis en pratique
  - Les 9 règles prudentielles imposées par la loi
- 3- Éthique professionnelle et compétence
- 4- Organisation et gestion de l'entreprise
- 5- L'identification du client
- 6- Transparence et confidentialité
- 7- Défense des intérêts en présence et conflit d'intérêts
- 8- Confraternité
- 9- Discipline et règlement des litiges
- 10- Les démarches de mise en oeuvre

**Toutes nos formations peuvent être personnalisées après analyse de vos besoins. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir un devis gratuit.**

### Profils :

Agent immobilier - Collaborateur immobilier -  
Négociateur immobilier - Juriste immobilier

### Pre-requis :

Aucun pré-requis nécessaire pour cette formation

### Attendu :

Attestation de formation certifiant la réalisation d'une formation obligatoire selon la Loi ALUR

### Modalités / Moyens :

- Formation en présentiel
- Pédagogie expositive-active
- Support d'animation fourni
- Entraînements, mises en situation
- Suivi conseil « post-formation » de 60 jours

### Modalités d'évaluation :

- Analyse des besoins et positionnement
- Evaluation des acquis par questionnaire
- Enquête de satisfaction à chaud et à froid

### Format d'intervention :

- Formation en entreprise partout en France
- Session collective sur Montpellier
- Formation individualisée

### Délai d'accès :

1 mois

### Tarif :

**580€ / 0,5 jour**

### Votre contact :

**Olivier SAVEY**

[olivier.savey@agileos.fr](mailto:olivier.savey@agileos.fr)

**06.22.64.13.89**

*Si vous présentez une situation de handicap nécessitant un aménagement spécifique, merci de contacter votre interlocuteur ci-dessus.*